

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-ES DU PS60+

12 DÉCEMBRE 2024, 11H15 – 15H15

CENTRE DE CONFÉRENCE UNIA, BERNE

- Présents :** selon liste de présence en annexe
- Présidence :** Rita Schmid / Dominique Hausser (Coprésidence)
- Procès-verbal :** Werner Kälin
- Référence :** [Présentation du déroulement de l'Assemblée](#)

1 BIENVENUE

1.1 Hommage à Hansjürg Rohner, membre du Comité directeur

La Coprésidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et annonce la triste nouvelle du décès de Hansjürg Rohner, survenu le 3 octobre. Ruth Schmid, en tant que camarade de Hansjürg, parle du défunt. Il lui a dit un jour qu'il avait deux centres d'intérêt dans sa vie : la famille et le PS60+. Avec lui, le PS60 perd un militant actif pour la défense de ses causes. Il était membre du GT « Politique sociale » et membre du CD et laisse un grand vide derrière lui.

1.2 Hommage à Idda Maier-Widmer, déléguée du PS60+ Thurgovie

Alfred Bloch prend la parole pour rendre hommage à Idda. Elle était la deuxième déléguée du PS60+ Thurgovie et se réjouissait toujours de participer aux Assemblées des délégués. Malheureusement, elle a souvent dû renoncer à participer en raison de sa maladie. Finalement, la maladie a été plus forte qu'elle. Elle manque beaucoup au PS60+ et à son groupe cantonal.

Deux bougies sont allumées en mémoire des deux défunts. Leur lumière rayonne sur l'assemblée.

1.3 Accueil de Inge Schädler, membre du Comité directeur

Le Coprésident souhaite la bienvenue à Inge Schädler au sein du CD qui a accepté de succéder à Hansjürg Rohner jusqu'aux prochaines élections.

1.4 Accueil de Heidi Güttinger, déléguée du PS60+ Thurgovie

Le Coprésident salue également Heidi Güttinger pour sa première Assemblée des délégués en tant que représentante du groupe cantonal de Thurgovie.

2 ORDRE DU JOUR

Décision : l'ordre du jour est accepté. Susanne Leutenegger annonce que le sujet sur les conséquences de la décision de l'EFAS sera abordé sous « divers ».

3 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18.04.2024

Décision : le [procès-verbal](#) est accepté. Werner Kälin et André Liechti sont remerciés.

4 HANDICAP, VIEILLISSEMENT ET POLITIQUE (I, D)

4.1 Exposé de Laurent Duvanel, président de [Procap](#)

Le coprésident Dominique Hausser salue Laurent Duvanel. Le président de Procap s'exprime librement et précise le contexte de la [vidéo](#) du Festival de films « look&roll ». Le conférencier a lui-même vécu quinze années sous oxygénation et a subi deux transplantations pulmonaires. Laurent parle, sur la base de son expérience en tant que personne concernée, de la nécessité pour les personnes handicapées ou qui sont simplement différentes d'être visibles dans la société, afin de renforcer la compréhension à leur égard et de leurs préoccupations.

4.2 Interview de Christian Brühlhart, membre concerné du canton de Glaris

La coprésidente, Rita Schmid, salue Christian Brühlhart en lui demandant pourquoi il a décidé de participer à l'AD du PS60+. Il a répondu à l'invitation du secrétaire, Werner Kälin, et pour lui, il faut plus de voix qui s'élèvent pour défendre l'inclusion. Christian parle de sa famille et de la perte de sa sœur. Après une scolarité sans problème, il a fait un apprentissage de commerce. Ensuite, le monde du travail est devenu exigeant pendant la période d'essai pour de nouveaux postes en raison de ses difficultés de concentration, en particulier pour les travaux monotones. A la fin des années nonante, un syndrome d'Asperger a été diagnostiqué. Pour Christian personnellement, il faut encore beaucoup pour que l'inclusion soit complète. Pour qu'il y ait plus de personnes handicapées en politique, il faudrait qu'elles s'engagent elles-mêmes davantage et avec courage, et que les partis soient ouverts à cela.

La Coprésidente remercie les deux orateurs pour leur contribution et leur offre un cadeau de la région de Vals.

5 HANDICAP, VIEILLISSEMENT ET POLITIQUE (D)

5.1 Discussion en commun

Lors du Congrès du 22 février 2025, le PSS discutera du [papier de position](#) « Rien sur nous sans nous. Inclusion maintenant ! ». Il constitue une des bases de la discussion à venir.

Jirina Copine: les personnes doivent exercer des droits politiques, mais si elles ne sont pas capables de discernement (par exemple si elles ont un curateur), elles ne le peuvent pas. Selon Laurent Duvanel, les personnes sous curatelle ne reçoivent même pas le matériel de vote. Le principe devrait être que tous aient au moins accès au matériel pour pouvoir voter.

Susanne Leutenegger-Oberholzer: le canton de Genève a ancré ce point dans la loi. Il est important que le papier de position du PS Suisse mentionne l'exemple pratique genevois et montre les limites de la discrimination par des exemples.

Dominique Hausser: il connaît dans son entourage personnel des personnes qui ne veulent pas voter de peur d'être manipulés.

Noëmi Holtz: la question de savoir qui décide de ce qui est autorisé ou non est problématique. Il n'y a jamais de bonne solution. Elle souhaite que l'appellation « assurance invalidité » soit modifiée.

Marianne Keller: le PS60+ Vaud a invité un couple de personnes aveugles et membres d'un conseil communal. Ce que fait l'entourage pour que les personnes en situation de handicap

participent activement compte beaucoup. L'école doit aussi être sensibilisée à ce sujet.

5.2 Lien avec [l'initiative sur l'inclusion](#) et la position du PS Suisse

Laurent Duvanel : Procap et d'autres organisations pour personnes en situation de handicap développent des outils pour les institutions. Il cite l'exemple de la dyslexie, qui permet également d'étudier, d'être administrateur et même juge. Même un prix Nobel souffre de dyslexie. Les personnes handicapées peuvent donc être importantes pour la société. A la page 17 du document de position du PS Suisse, Laurent trouve des revendications qui lui font plaisir. Le point 2 est très utile.

Dominique Hausser : en Suisse, il existe de grandes différences, par exemple dans les soins et le soutien des personnes handicapées. Le PS60+ pourrait par exemple faire valoir cet aspect lors du Congrès du parti.

Inge Schädler : le groupe de travail « Politique sociale » propose d'examiner le papier de position et de le préparer en vue du Congrès du parti. Concrètement, les délégués peuvent faire des propositions.

Heinz Gilomen demande quelles sont les chances qu'offre l'intelligence artificielle en matière d'inclusion et se réfère à la [Conférence d'automne](#) du 28.09.2024. Selon Laurent Duvanel, une large discussion sur ce sujet a eu lieu le 15 novembre chez Procap. Par exemple, il existe de bons outils basés sur l'IA pour les personnes aveugles.

André Liechti demande si les différentes organisations se sont regroupées. Selon Duvanel, deux associations faitières se sont concrètement regroupées. Au niveau politique, les associations sont peu progressistes, mais avec l'initiative, elles tirent toutes à la même corde.

Dominique Hausser renvoie à l'appel de l'initiative sur l'inclusion, car le Parlement n'a pas pris en considération la demande de l'initiative dans le cadre de la loi « [LHand](#) ». Normalement, il y a un délai de trois mois pour que l'administration prenne position, ce qui n'a pas encore été le cas. Le PS60+ soutient la [pétition en ligne](#) y relative.

Décision : la proposition du groupe de travail « Politique sociale » de discuter en détail du document sur l'inclusion du PS Suisse, afin de soutenir une éventuelle intervention du PS60+ lors du Congrès du parti à Brigue, est acceptée.

6 ACCÈS AUTOMATIQUE AUX PRESTATIONS SOCIALES (I, D)

6.1 [Résolution](#) et [communiqué de presse](#) de la Conférence des membres du 1^{er} juin 2024

Rita Schmid rappelle la [Conférence des membres](#) du 1^{er} juin et la [résolution](#) « accès automatique aux prestations sociales ». Elle interroge les délégués sur les expériences faites depuis lors.

6.2 Réactions, échanges d'expériences et état de la préparation des interventions auprès des autorités cantonales

Alfred Bloch : un député cantonal est membre du comité directeur du PS60+ Thurgovie. Au sein du Parlement cantonal, les priorités sont actuellement le budget et les mesures d'économie. Il n'a pas eu l'occasion d'aborder le sujet au Parlement.

Christoph Huter : le PS60+ Bâle-Ville a demandé quelles prestations sont automatisées et lesquelles sont automatisables. De nombreuses prestations sociales ne sont pas

automatisables, car les informations à ce sujet sont détenues par les personnes concernées. Selon le Conseil d'État, les personnes ayant droit à des PC sont informées activement. Il existe une application informatique qui détermine dans quel domaine il existe des possibilités. Pour cela, il faut des affinités techniques. De manière générale, l'accent devrait être mis sur l'accessibilité.

Rita Müller: en ce qui concerne les bourses d'études, Bâle-Ville communique certes à partir de la 10^e année scolaire, mais cela se fait trop tard. Il faudrait donc intervenir plus tôt.

Carlo Lepori: au Tessin, des interventions ont été faites l'année dernière au Parlement cantonal. La réponse du gouvernement a été que le canton fait déjà beaucoup. Toutes les prestations sociales sont rassemblées dans un seul paquet. 13 offices proposent des consultations globales. Le Conseil d'État est d'accord pour faire plus pour l'information, mais fait de l'automatisme une simple déclaration d'intention sans mesures de mise en œuvre claires. Le canton est conscient de la problématique, mais ne prend pas de nouvelles mesures.

Maria van de Vlekkert: le PS60+ de Bâle-Campagne a demandé au Parlement cantonal s'il existait une action à l'échelle nationale avec un modèle. Ils estiment que le groupe parlementaire fédéral doit être en tête de file.

Susanne Leutenegger: il faut une vue d'ensemble de la situation dans chaque canton. Elle souligne également la nécessité d'activer le groupe parlementaire fédéral afin d'obtenir une vue d'ensemble à l'échelle nationale.

Heinz Gilomen: selon le chef du groupe du PS Fribourg, le groupe est sur la bonne voie. Mais la priorité du PS FR est actuellement les revenus, c'est-à-dire les salaires minimums et les PC pour les familles. La question des prestations sociales automatisées doit donc actuellement.

André Liechti: pour l'instant, on ne sait pas où en est le canton de VD. La position de la commission des finances du Grand Conseil est qu'elle comprend le désir de simplification, mais qu'elle considère qu'une simple croix sur un formulaire n'est pas assez efficace.

Anne Dominique Reinhard: dans le canton de Neuchâtel, il y a eu une rencontre avec la commission des thèmes sociaux après six mois d'attente. Il y avait déjà une intervention des Verts qui a été rejetée. Actuellement, une motion est en préparation. Il y a un certain automatisme dans l'IPV. Espérons qu'une intervention pourra être déposée en début 2025.

Dominique Hausser: dans le canton du Jura, il a été décidé d'écrire au chef de groupe. Le groupe cantonal attend encore l'accusé de réception. Le Conseil d'État a expliqué que trente pour cent des personnes concernées n'ont pas encore fait valoir leur droit. Ces personnes ont pu se manifester après un appel. Il y a eu plus de cent annonces.

La Coprésidente, Rita Schmid, remercie les membres pour les nombreux comptes rendus.

6.3 [Base de données des interventions parlementaires du PS Suisse](#)

Werner Kälin distribue [l'exemple d'intervention](#) et présente la base de données des interventions parlementaires du PS Suisse. Les groupes parlementaires cantonaux peuvent y télécharger leurs exemples d'interventions ou se référer à d'autres. Au début 2025, le secrétariat déposera l'exemple d'intervention dans la base de données. Puis le secrétariat central du PS Suisse enverra un courriel d'information aux parti cantonaux.

7 LE SYSTÈME DE SANTÉ COMME SERVICE PUBLIC (I)

7.1 Point fort de 2025 du PS60+

Dominique Hausser informe sur la procédure de fixation des priorités. En 2025, l'AD y reviendra souvent. Dans un système de santé, tout dépend du point de vue. En principe, il se compose de la promotion de la santé, de la prévention et des prestations médicales (y compris les soins et le soutien). Le principe de base pour le PS60+ est que les prestations de santé sont un service public. Il s'agit donc de l'idée de faire bouger le système de santé et la santé publique. Les pages 21 à 28 de [la présentation du déroulement de l'AD](#) constituent un élément essentiel de la définition du point fort de 2025.

8 INFORMATIONS (I)

8.1 Du groupe de travail « Santé »

Ruth Schmid se retire de la présidence du groupe de travail. Ursula Blaser prend la relève. Ruth montre ce qui a été élaboré au cours de ces dernières années ([page 30](#)). Ursula présente le processus par lequel le groupe de travail s'organisera en 2025 ([pages 31 à 32](#)). Les membres intéressés du PS6+ peuvent s'annoncer via info@ps60plus.ch pour participer au groupe de projet spécialement lancé pour traiter le point fort 2025 « Système de santé en tant que service public ».

8.2 Du groupe de travail « Politique sociale »

Heinz Gilomen présente Christiane Aeschmann comme nouvelle coprésidente et excuse son absence. Le groupe de travail a un programme de politique sociale et des rentes derrière et devant lui. Aujourd'hui, la moitié des retraités doivent vivre avec un revenu de moins de 3500 francs ([pages 35 à 38](#)). En 2024, plusieurs résolutions ont vu le jour et la collaboration avec la Jeunesse socialiste et les organes du PS Suisse a été initiée. Le consensus est que le 1^{er} et le 2^e piliers doivent être fusionnés dans le sens d'une réorganisation fondamentale du système de prévoyance. La compensation du renchérissement des rentes versées par les caisses de pension ([pages 39 et 40](#)) ainsi que la lutte contre la baisse des rentes de veuves ([pages 41 à 44](#)) sont les thèmes brûlants traités par le groupe de travail.

8.3 De l'ESO – PES

Carlo Lepori rend compte de l'assemblée qui s'est tenue en Belgique à Blankenberge. ESO-PES est devenu membre de la plateforme AGE indépendante des partis politiques. Il y a eu une réunion de travail sur la solidarité intergénérationnelle. L'ESO-PES se concentre sur la politique de la vieillesse, dans ce cadre également sur les soins et le soutien, sur un environnement et une vie communautaire favorables aux personnes âgées.

8.4 Du secrétariat du PS60+

Lors de l'AD du 24.01.2025

8.5 Des organes du PS Suisse

Lors de l'AD du 24.01.2025

8.6 Du Conseil de parti du PS Suisse

Pas d'info.

8.7 Du Congrès du PS Suisse des 26/27 octobre 2024

Pas d'info.

9 DIVERS (I)

9.1 Des groupes cantonaux

Pas d'info.

9.2 Calendrier 2025

Rita Schmid jette un bref regard en arrière sur une année 2024 riche en événements pour le PS60+ et annonce les dates à inscrire dans l'agenda 2025 :

- Assemblées des délégués : 24.01. / 11.04. / 12.12.2025 (évtl. 21.11.2025)
- Congrès du PS Suisse : 22.02 à Brig / 25.10. 2025 à Sursee
- Conférence des membres : 13.06.2025
- Conférence d'automne : 27.09.2025

Décision : la coprésidence et le secrétariat acceptent comme mandat la demande de Sabine Höggers de fixer l'AD prévue en décembre plus tôt (en novembre). La nouvelle date sera officiellement communiquée lors de l'AD du 24.01.2025.

9.3 Varia

[La pétition en faveur du maintien de l'argent liquide](#) nécessite encore des signatures selon [Sabine Högger](#).

Le 17 janvier 2025, [Dominique Hausser](#) rencontre le syndicat SSP/VPDO pour parler du thème de la compensation du renchérissement pour les rentes des caisses de pension.

Pour [Susanne Leutenegger Oberholzer](#) le « oui » à EFAS comporte de nombreux risques. Il a été promis que EFAS n'entraînerait pas d'augmentation des primes, pas de réduction des prestations et pas de détérioration des prestations. Le PS60+ doit surveiller, dans le cadre de son groupe de travail « Santé », que cette promesse soit tenue.

Ursula Blaser relève [l'appel](#) pour des rentes plus élevées pour les femmes en relation avec le récent arrêt du Tribunal fédéral concernant AVS21.

Annexe 1 : liste de présence

Funktion / fonction	delegiert von / délégué par	Vorname / prénom	Nachname / Nom	DV /AD 12.12.24
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Reto	Barblan	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ neuchâtelois	Christiane	Bertschi	A
GL / delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zürich	Ursula	Blaser-Bysäth	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Thurgau	Alfred	Bloch	A
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Marcel	Burlet	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zug	Jirina	Copine	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Appenzell AR	Martin	Engler	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Luzern	Barbara	Fas Mirza	A
delegiert Bundeshausfraktion / délégué-e du Groupe parlementaire fédéral	Sozialdemokratische Fraktion der Bundesversammlung	Laurence	Fehlmann Rielle	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ fribourgeois	Jean-Michel	Gendre	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ fribourgeois	Heinz	Gilomen	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Thurgau	Heidi	Güttinger	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Graubünden	Heini	Hagmann	A
Co-Präsident der SP60+ / Co-président du PS60+	PS 60+ jurassien	Dominique	Hausser	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Bern	Sabine	Högger-Maire	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zürich	Noëmi	Holtz	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Basel-Stadt	Christoph	Huter	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ du Valais romand	Ursula	Imhof	A
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Francine	Jeanprêtre	A

Funktion / fonction	delegiert von / délégué par	Vorname / prénom	Nachname / Nom	DV / AD 12.12.24
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton St. Gallen	Eva B.	Keller	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ vaudois	Marianne	Keller	E
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Dorothee	Kipfer	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ Ticinese	Carlo	Lepori	A
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Susanne	Leutenegger Oberholzer	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ vaudois	André	Liechti	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Baselland	Katharina	Macina	E
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Peter	Mathis	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Basel-Stadt	Rita	Müller	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ neuchâtelois	Anne Dominique	Reinhard	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ jurassien	Chantal	Rennwald	E
GL / delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Zürich	Inge	Schädler	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ genevois	Françoise	Schenk-Gottret	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Solothurn	Max	Schmid	E
Co-Präsident der SP60+ / Co-président du PS60+	SP 60+ Graubünden	Rita	Schmid	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Aargau	Ruth	Schmid	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zug	Eusebius	Spescha	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ genevois	Christian	Staub	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Baselland	Maria	Van De Vlekkert	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ jurassien	Carole	Voisard	E

Funktion / fonction	delegiert von / délégué par	Vorname / prénom	Nachname / Nom	DV /AD 12.12.24
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton St. Gallen	Bernadette	Wang	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Bern	Paul	Zaugg	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Graubünden	Rosa Maria	Zegg	A

Anhang 2: Présentation de la conférence

La présentation de la conférence est disponible [ici](#). Sur demande, elle peut être commandée au secrétariat sous forme de fichier PDF par e-mail : 60plus@pssuisse.ch